

PANIER AUX LETTRES

GINSENG.—Réponse à F.-X. G., comté de Terrebonne.

1. Vous trouverez le ginseng, à l'état sauvage, surtout dans les forêts de bois francs, d'érable, de tilleul, etc. La plante comme vous le dites, ressemble beaucoup à la salsepareille que vous trouvez également dans les bois. Toutefois, les feuilles que vous nous avez envoyées sont bien du ginseng, nous dit un connaisseur.

2. La racine de ginseng sauvage se vend une quinzaine de piastres la livre, suivant son volume et sa forme; plus la racine a la forme d'un corps humain, plus le superstitieux Chinois la paie cher. La racine du ginseng cultivé est cependant moins appréciée et n'obtient généralement que la moitié du prix de l'autre, soit de \$7 à \$8.

3. Depuis le semis de la graine jusqu'à ce que la racine soit complètement développée pour le commerce, il faut compter sept ans. On peut vendre les racines plus jeunes, mais elles rapportent moins.

4. Pour prospérer, le ginseng doit être cultivé dans une terre bien humifère, une espèce de terreau et à l'ombre. C'est, en effet, dans ces conditions qu'il croît à l'état naturel. Sous bois, les feuilles pourries, tombées des arbres depuis des années, des siècles parfois, lui fournissent le terreau qu'il affectionne, et les arbres eux-mêmes lui donnent l'ombrage dont il a besoin. Si vous le cultivez il faut vous substituer à la nature et procurer à la plante du terreau et de l'ombrage artificiel. Ce dernier peut être fourni au moyen de treillis en lattes dont l'on entoure et recouvre la plantation de ginseng.

5. Les médecins nous disent que le ginseng n'entre pas dans la pharmacopée des peuples civilisés; seuls, ou à peu près, les Chinois l'emploient en médecine, comme panacée universelle, dit-on.

6. Si vous consultez notre Panier aux lettres du 26 juin, vous constaterez qu'au Canada la maison H. Cobayashie, 429, rue Pender, Ouest, Vancouver, C. B., achète le ginseng. Il est évidemment plus expéditif de l'envoyer là qu'à New-York, ce qui épargne les formalités de la douane et l'intrusion des gabelous dans les envois.

LE PUBLIC ET LES AUTOBUS.—DROITS ET DEVOIRS RESPECTIFS.—Réponse à G. N., Bellechasse.— Vos questions sont assez prolixes; autant que possible il faut les faire courtes. À tout événement, l'article 44 de la Loi concernant les véhicules moteurs, sanctionnée le 15 mars 1924, résume toutes les réponses que nous pourrions faire à vos diverses questions. Voici cet article:

Dispositions spéciales concernant l'autobus

- 44. Le chauffeur d'un autobus doit:
 1. Avoir au moins vingt et un ans révolus;
 2. Avoir démontré de façon pratique, à un officier autorisé du bureau, qu'il est habile à conduire un autobus;
 3. Être sobre d'habitude;
 4. S'abstenir de fumer durant le trajet;

5. S'abstenir de conduire sur une distance dépassant deux cent cinquante milles par vingt-quatre heures;

6. Refuser de converser avec les passagers, sauf pour aviser du mouvement du véhicule ou pour des raisons urgentes;

7. Avoir l'espace voulu pour ses opérations;

8. Refuser l'admission de toute personne en état d'ébriété, ou la faire sortir;

9. Faire sortir toute personne qui tient un langage ou une conduite obscène ou nuisible aux autres passagers;

10. Arrêter l'autobus au côté droit du chemin qu'il suit et non au milieu, pour prendre et laisser des passagers;

11. Arrêter l'autobus aux traverses de chemins de fer, pour constater qu'il y a danger.

45. Toute personne qui n'est pas en état d'ébriété doit être admise s'il y a un siège disponible, mais il ne doit pas y avoir plus de passagers qu'il y a de sièges dans l'autobus, et les passagers ne peuvent se tenir debout et doivent se servir des sièges mis à leur disposition.

"PAS DE NOS AFFAIRES".—Réponse à Maxime B., Saint-Cajetan.—La question que vous posez relève essentiellement d'une industrie ou plutôt d'un art qui s'exerce exclusivement dans les villes, la bijouterie ou l'orfèvrerie. Nous ne répondons qu'aux questions concernant l'agriculture ou d'intérêt absolument général pour les ruraux ou les villageois.

Réponse à Cultivateur novice, Région de colonisation.

1. La raison pour laquelle les acheteurs, et surtout les importateurs de bêtes à cornes tiennent à ce que les cornes soient enlevées, c'est que si l'animal porte cet appendice au cours du voyage ou du transport, il est sujet à blesser les autres animaux qui voyagent avec lui. Comme la blessure a pour effet de déprécier la viande, partant de causer des pertes au commerçant, il est logique que celui-ci exige des bestiaux veufs de leurs cornes, et il les paie un peu plus cher.

2. Les négociants en moutons exigent que l'agneau soit châtré, ou "affranchi" comme vous dites, pour éviter à sa chair l'odeur spéciale qui caractérise celle du bélier, même jeune; aussi pour procurer à cette chair plus de finesse et plus de gras. L'animal châtré gaspille moins d'énergie et engraisse mieux. Le commerçant demande qu'on lui coupe le bout de la queue afin d'empêcher la longue touffe de laine qui croît toujours à l'extrémité de la queue du mouton qui n'a pas été écourtée. Cette touffe, que l'animal promène sur ses flancs pour chasser les mouches, etc.; salit la laine et lui donne mauvaise apparence. De là les exigences de votre marchand de langue anglaise qui vous écrit: "Castrated and docked"—châtrés et queues écourtées. Grâce à ces deux opérations, vous vendrez vos agneaux et agnelles environ \$2.00 de plus par 100 lbs, poids vif.

SOMMAIRE des principaux sujets traités dans ce numéro.

- Panier aux lettres;
- Page de la Coopérative Fédérée de Québec;
- Lettre ouverte aux beurriers et fromagers (E. Bouchard); La coopération en Belgique en 1923;
- Grains de sages, miettes de bon sens;
- Mon ami Le Plaigneux (Jean de la Glèbe);
- Revue de la huitaine (Pierre Fougère-Partout);
- L'exploitation américaine du Saint-Laurent (Frank-J.-D. Barnjum);
- Vieilles familles et familles nombreuses;
- Moteurs, tracteurs et automobiles;
- Cours abrégés d'aviculture à Princeville; concours de ponte;
- Le coin des jeunes; La plante (A. Desautels);
- Faut-il faucher tard ou de bonne heure? Le binage;
- Chez nous (Pages féminines, Cousine Avette);
- La loi pour tous (Letarte & Rioux);
- Le crime de la destruction des forêts; Agneaux et brebis;
- Apparence des récoltes au 1er juillet;
- Revue des marchés, etc., etc.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$5.000.000
Capital versé et réserve.....\$4.500.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 314 bureaux (succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

LE MOTEUR BRANTFORD
MODELE "K" A L'HUILE — 2-4 et 7 chevaux vapeur

Est reconnu sur toutes les fermes au pays—comme fort, durable et économique.

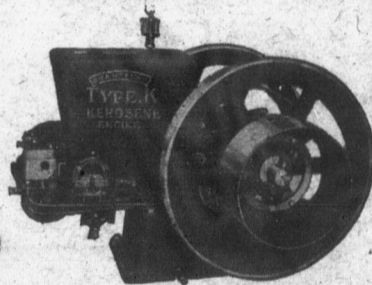
Vous assure plus de pouvoir, moins de dépense et un service absolument sûr en tout temps.

Prix et conditions pour convenir à tout acheteur.

Aussi le moteur "IDEAL" BRANTFORD, à Gazoline 2 à 50 C.V.

DEMANDEZ CATALOGUE A

ADEM GIRARD Limitée
78 RUE ST-PAUL - QUEBEC



Pourquoi Est-ce que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO
Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal, l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

ADMINISTRATION ET PUBLIC
Abonnement payable en
Canada—Excepté cité
de Québec.....
Cité de Québec et pays
étrangers.....
Tarif des annonces 10c. la
Années classées 1c. du
minimum .50 sous.
Pour abonnement et
ces écrire au "Bulletin de
Ferme", 111 Côte de la M
tagne, (Edifice Morin) Qu
Caser postal 129—Télép.

Volume XII

Page de la Coopérative

Lamental

Fabr

Nous donnons ci
mage qui, croyant bie
mage à une maison au
des circulaires par tr

Voici un spécime
tuellement, moins l'ac
mesure de donner en

Remarquez bien

X.....

Gentlemen:

We have a consta

We can give you

We want 10,000

and if you have the g

We want 10,000

in the year.

We want a few

weekly, and will pay

Philadelphia is t

Ship your butter

know our service wil

Write us, on rec

Nous traduisons

Messieurs,

Nous avons un

de choix.

Nous pouvons v

ceufs classés strictem

Nous avons bes

d'une lb) régulièrem

nous pouvons vous

Nous avons bes

de 56 lbs, chaque ser

Nous avons bes

(styles assortis) cha

marchandistes de ch

Philadelphie est

sommateurs.

Expédiez-nous v

disposer et nous sav

Ecrivez-nous su

Le fabricant en q

bons américains, qu

ne possédait absolu

Laissons mainte

teur de beurreries et

sée à M. Raoul Dum

rée, le soin de nous